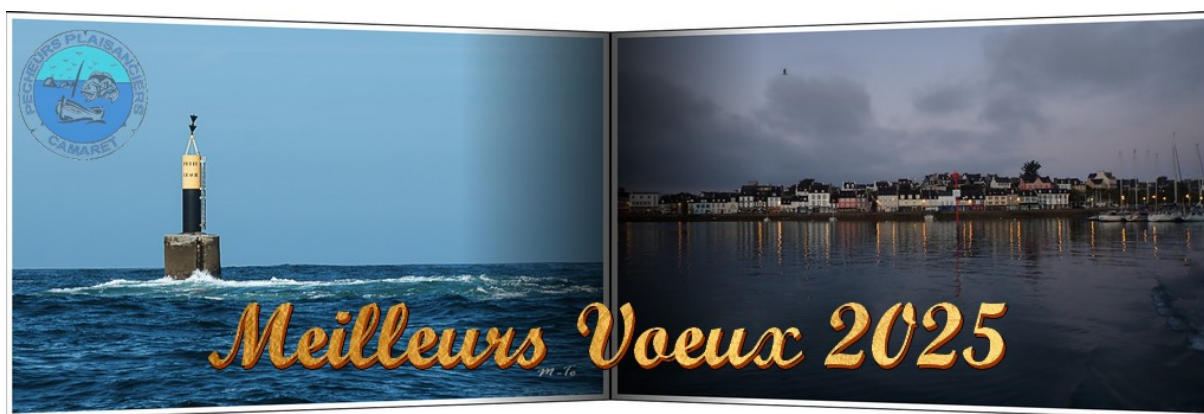




**Invitation aux vœux de 2025,
Appel à cotisation 2025,**

Amis Plaisanciers,

Le Président, Pierre Gourmelen, le bureau et le CA vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2025. En attendant de pouvoir se retrouver le **samedi 18 janvier 2025 à 18h00 salle Saint Ives**, vous pouvez renouveler votre adhésion à l'APPC. Le montant de la **cotisation 2025** est de **30 euros**, déductible de vos impôts.

Vous pouvez déposer votre règlement dans la boîte aux lettres du local ou nous le faire parvenir par courrier postal. Souvenez-vous que les adhérents qui règlent leur cotisation bénéficient des avantages de leur carte de réduction auprès de certains commerçants locaux dès Janvier.

Bien amicalement.



Pierre Gourmelen
Votre président